

L'interculturel dans le manuel du FLE en Algérie

Ali BOUZEKRI

Université de Tiaret. Algérie

Résumé : Cet article met l'accent sur l'interculturel comme un élément crucial dans tout enseignement/apprentissage des langues étrangères. Des constats en défaveur d'un investissement suffisant de ce volet sont notés dans le manuel scolaire algérien de la troisième année secondaire. Nous faisons appel, dans cette recherche, à des concepts opératoires relevant de l'interculturel et nous nous inspirons, notamment, des travaux de Abdallah-Preteille (2011) et Jeannine Courtillon pour mettre en relief des carences au sujet de l'interculturel dans le manuel de l'apprenant. Nous proposons, à la fin de ce travail, des solutions pour une meilleure intégration de ce volet dans la prochaine édition du manuel de l'apprenant.

Mots-clés : interculturel, enseignement, Algérie, manuel, FLE, guide.

Abstract : This article focuses on the intercultural as a crucial element in any teaching / learning of foreign languages. Findings to the detriment of a sufficient investment of this component are noted in the textbook of the third Algerian secondary year. In this research, we call upon intercultural operational concepts and draw on the work of Abdallah-Preteille (2011) and Jeannine Courtillon to highlight shortcomings about interculturality in the learner's manual. We propose, at the end of this work, solutions for a better integration of this component in the next edition of the student textbook.

Keywords : intercultural, teaching, Algeria, manual, FLE, manual, guide.

Introduction

La problématique de l'altérité/interculturel dans l'enseignement du FLE est souvent sujet de questionnement, à la fois de la part des chercheurs dans ce domaine ainsi que celui des praticiens sur le terrain. Au-delà de la compétence communicative développée dans tout enseignement/apprentissage du FLE, et suite à une lecture du manuel scolaire de la troisième année secondaire, le volet interculturel ne paraît pas, à première vue, suffisamment investi : l'enseignement de l'interculturel ne semble pas autant présent dans les textes proposés. Des interrogations légitimes animent notre recherche à savoir : la place qu'occuperait réellement l'interculturel dans les textes officiels et particulièrement dans le manuel de la troisième année secondaire.

Il est certain que l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie fait face à des difficultés de divers ordres. Nos soupçons sont en relation avec des difficultés liées au fait de ne pas prendre en compte la question de la culture de l'autre et l'aborder au prisme de la culture de l'apprenant dans les différents enseignements dans cette langue étrangère. L'enseignement de l'aspect communicatif d'une langue étrangère ne doit pas être dissocié de l'aspect culturel dans lequel la langue même est pensée et construite. Ne serait-il pas plus logique d'enseigner des bribes de la culture de l'autre du moins dans l'exploitation des expressions idiomatiques par exemple ? Ce processus d'enseignement a un double enjeu : l'enseignement de la langue comme outil de communication, et la communication interculturelle garantissant par la suite l'ouverture (compréhensive) sur le monde. Abdallah-Preteuille (2011 :100) expose cette situation où l'interculturel prend tout son sens comme l'ultime solution favorisant une rencontre saine, tant souhaité, avec l'autre :

« On ne rencontre plus Yves, António, Mohamed... mais le stéréotype acquis et renforcé à partir justement des connaissances culturelles factuelles, ponctuelles, partielles voire partiales sur les Français, les Portugais, les Arabes... ».

Il serait par conséquent plus cohérent de s'attendre qu'un *curriculum* définisse des actions pédagogiques, des compétences à développer (Savoir être, savoirs savants...) allant dans ce sens, et un manuel scolaire renforçant un enseignement interculturel. Nos constats sur la question de l'enseignement interculturel, *via* des textes et des activités diverses dans le manuel étudié, ne semblent pas prometteurs : cet axe semble, à première vue, négligé dans le manuel en question. Il est logique de formuler la question suivante : quelle place occuperait l'interculturel dans le manuel du FLE de la troisième année secondaire ?

De l'enseignement/ apprentissage interculturel en FLE

L'altérité et l'interculturel constituent un paradigme d'identification de soi, d'affinement de la construction de son identité qui voit se définir les contours à la différence des traits identitaires de l'autre. La définition de son identité découle de l'opposition des traits distinctifs culturellement identitaires par rapport à ceux de l'autre : l'opposition n'est pas pensée ici dans le clash et le conflit, mais dans la nuance, l'enrichissement et la diversité. La prise en compte de la culture de l'autre dans la définition de sa propre culture et son identité est une nécessité voire un vecteur essentiel de la formation du citoyen tel que le stipule la loi d'orientation de l'éducation nationale en Algérie (2008).

Dans l'enseignement-apprentissage, particulièrement des langues étrangères, ce paradigme semble une priorité, la langue est porteuse de valeurs : les *curricula* et les manuels d'enseignement doivent impérativement prendre en compte ce volet, parce qu'ils sont à la fois identitaires et inclusifs de l'altérité. Kerzil (2002 :123) définit l'interculturel comme :

« Ensemble des processus – psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels... – générés par les interactions de cultures, dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation. »

L'enjeu de l'interculturel dans l'enseignement du FLE en Algérie serait par conséquent d'identifier ses propres traits d'identité, les définir puis les confronter à ceux de la culture de l'autre dans un processus de différenciation visant la conciliation des cultures en interaction et l'instauration de ponts de compréhension mutuelle et d'ouverture sur le monde. L'interculturalité est identificatrice, définitoire et conciliatrice d'aspects culturels en apparence opposés. Flye Sainte-Marie citée par Kerzil (2002) confirme cette vision et pense que l'interculturel vise à construire une société globale plurielle : celle-ci est compatible avec le développement de la didactique des langues, et ce, dans une perspective actionnelle (Virasolvit, 2013 : 68). La loi d'orientation de l'éducation nationale (2008) en son deuxième article stipule avoir comme :

« (...) vocation de former un citoyen doté de repères nationaux incontestables, profondément attaché aux valeurs du peuple algérien, capable de comprendre le monde qui l'entoure, de s'y adapter et d'agir sur lui et en mesure de s'ouvrir sur la civilisation universelle. »

La loi d'orientation jalonne l'action enseignante et prône une formation renforçant à la fois les traits identitaires chez les apprenants ainsi qu'une ouverture sur la culture de l'autre et la civilisation universelle. Cet objectif doit, en toute logique, être suivi par des activités et des textes qui exploitent les deux volets de l'interculturel. Le besoin à un enseignement interculturel s'avère essentiel, car en présence de profils hétérogènes et d'une société de plus en plus ouverte sur les cultures du monde. Un enseignement interculturel doit permettre un dialogue entre ces cultures, cette tendance doit être traduite réellement dans les supports d'enseignement et les approches enseignantes sur le terrain.

Dans cette perspective d'enseignement interculturel, Abdallah-Preteille (2011) parle d'une approche interculturelle où, à la fois, les contenus d'enseignement et l'approche utilisée doivent être revus en vue d'une démarche dont l'enjeu est d'agir sur l'apprenant, et ce, en instaurant un savoir-être permettant de percevoir un monde autant hétérogène que concilié avec ses différences culturelles. Celles-ci doivent être perçues comme une source de richesse et les supports d'enseignements doivent être choisis dans le souci de montrer des spécificités culturellement conciliées. Cette démarche est expliquée par Abdallah-Preteille (1986 : 83) qui pense que :

« L'approche interculturelle déplace, en quelque sorte, l'objet de l'analyse, ou plus exactement élargit le champ de l'analyse en portant le regard autant sur le contenu de l'apprentissage que sur la démarche opérée par l'apprenant pour s'approprier ce contenu ainsi que sur l'apprenant lui-même en tant que sujet. ».

Corpus

Nous avons opté pour un survol du manuel scolaire de la troisième année secondaire et du guide d'accompagnement destiné aux enseignants. Le manuel est édité par l'office national des publications scolaires à partir de 2007 et il est destiné à tous les apprenants de la classe terminale¹. Nous avons identifié, en parcourant le manuel, trois textes à dominante culturelle/interculturelle. Deux textes, dont l'auteur est Tahar Ben Jelloun, traitent du racisme de manière générale. Le troisième texte, écrit par Slimane Ben Aïssa, évoque la question du rapport de deux idiomes, le français et l'arabe, au-delà d'une histoire commune chargée d'évènements malheureux. Nous nous focalisons précisément sur ces trois textes et nous nous

¹ La troisième année secondaire équivaut à la classe terminale de l'enseignement secondaire en Algérie.

limitons à leur étude car ils sont les trois uniques textes exploitables dans le cadre de l'enseignement interculturel en classe de troisième année secondaire.

Outil méthodologique

Nous procédons, dans un premier temps, grâce à une approche descriptive et analytique, à identifier la place qu'occupe l'enseignement interculturel dans le manuel de la troisième année secondaire ainsi que dans le guide censé orienter l'action enseignante en classe de FLE. Nous nous référons, dans un deuxième temps, aux travaux de Abdallah-Preteuille (1986) sur l'interculturel dans le cadre de l'enseignement ainsi que ceux de Jeannine Courtillon (Pierre-Yves Roux, 2011 : 16) pour analyser les trois textes en trois volets : thématique, informatif et illustratif. Ces trois éléments d'analyse sont inspirés d'une grille d'analyse de l'interculturel proposée par Jeannine Courtillon (Pierre-Yves Roux, 2011).

Discussion

Le mot culture revient trois fois dans le guide d'accompagnement de la troisième année secondaire. D'abord, dans le cadrage théorique des concepteurs du guide, la culture est insérée dans le cadre d'une compétence visant à interroger les traces de l'énonciation. Celle-ci est appréhendée grâce à des questions tournant autour de la prise de conscience de l'écart essentiel dans la perception du référent du locuteur filtré par soi-même. La philosophie du guide est très prometteuse ; elle stipule une référenciation chez l'apprenant différenciant sa propre culture de celle de l'autre, et identifiant, se veut-elle en même temps, un référent contextuellement défini. Ensuite, le terme est cité dans le cadre de la rédaction d'un compte rendu critique d'un texte argumentatif ou d'un texte historique, une perspective critique est définie en termes de compétence d'appréciation basée sur l'appartenance à une école de pensée ou une culture précise. Finalement, le terme interculturel est utilisé pour annoncer la perspective rédactionnelle d'une lettre de motivation : énoncer son niveau de culture.

Nous notons que parmi les compétences de sortie souhaitées développer chez les apprenants : celle de la prise de conscience des traces de l'énonciation d'un locuteur notamment l'aspect culturel. Selon le guide dans son cadre théorique (page4) :

« (...) l'information contenue dans un texte sera appréhendée à un autre niveau de réflexion qui fera prendre conscience au fur et à mesure à l'apprenant qu'un locuteur est déterminé psychologiquement, idéologiquement, culturellement comme il l'est lui-même ; que le référent dont

parle le locuteur n'est pas le réel, mais un réel filtré par lui ; que le locuteur adresse toujours son message à un (ou des) allocataire(s) ciblé(s). »

En parcourant les textes proposés dans le manuel scolaire de la troisième année, nous identifions des textes majoritairement historiques. Cette historicité n'est pas autant intégrative des apprenants dans le cycle d'interrogation sur sa propre identité dans le souci de les différencier de celle des autres : les textes proposés sont d'un apport essentiellement informatif. Le deuxième projet vise la maîtrise de la technique du compte rendu objectif et critique, des textes de débats permettent d'apprendre à appuyer ses prises de position. Ces mêmes textes sont sensés conduire l'apprenant à débattre et lui permettre également la rédaction de comptes rendus. Le troisième projet est celui de l'appel où le projet consiste à concevoir des panneaux publicitaires : des textes d'appel sont proposés dans ce projet. Le dernier projet consiste à apprendre comment rédiger une nouvelle, le fantastique y est essentiellement évoqué comme thématique.

Trois textes seulement attirent notre attention, car ils traitent de l'altérité. Les deux premiers textes sont ceux de Tahar Ben Jelloun, ils abordent la question du racisme dans « Comment reconnaître le racisme », et « le racisme expliqué aux lecteurs du journal le Monde ». Dans ces deux textes, le racisme est expliqué et défini comme un regard rejetant et refoulant l'autre :

« On dira que les Noirs sont « robustes mais paresseux, gourmands et mal-propres » ; (...) les Chinois sont « petits, égoïstes et cruels » ; (...) les Arabes sont « fourbes, agressifs et traîtres », on dira « c'est du travail arabe » pour caractériser un travail bâclé ; (...) Ce sont des sottises qu'il faut combattre. », (Manuel scolaire, 71).

« L'Autre est refoulé sur simple présentation de son visage. Tout l'irrationnel du racisme est là : la haine de l'Autre à partir d'une question d'épiderme. », (Manuel scolaire, 72).

La thématique de l'altérité est abordée dans le prisme du racisme : sur le plan thématique, il est clair que la question de l'interculturel, dans le sens d'une identification de ses propres traits culturels, est évoquée par opposition aux préjugés répandus sur telle ou telle population. Les préjugés définitoires du Chinois, par exemple, sont « petit, égoïste et cruel », selon le même texte. Cette catégorisation est en toute évidence abusive et réductrice de la culture à des attributs humains insensés. Le racisme est non seulement le déni de l'autre, mais aussi la négation de sa culture et le refus de voir, au-delà des traits physiologiques ou morphologiques distinctifs des hommes, la culture de l'autre ainsi que les spécificités de la sienne. Les textes

de Ben Jelloun mettent en relief la question de la xénophobie et invitent par conséquent à une prise de conscience, dans un premier temps, de l'aspect humain de l'autre qui serait différent physiologiquement et soulignent, dans un second temps les particularités de ces mêmes entités culturellement distinctes sans qu'elles ne soient opposées. Les deux textes de Ben Jelloun abordent essentiellement le racisme dans son volet de distinctions morphologiques et physiologiques. Dans le traitement de la thématique du racisme, l'interculturel semble le point de départ d'un dialogue avec l'autre. L'enjeu est l'acceptation de l'autre, surtout après avoir souligné des traits culturellement distincts. Le racisme comme négationnisme de l'altérité est la manifestation d'une perception archaïque et dépassée du monde.

Le troisième texte proposé dans le manuel est celui de Slimane Benaïssa intitulé « La langue française : une part ou une tare de notre histoire ». L'auteur invite à réfléchir sur la place du français comme langue du colonisateur, il s'interroge sur le rapport à entretenir avec cette langue. L'auteur revient dans son texte sur le français et le regard que portait l'instituteur de l'école arabe sur la langue arabe et la langue française, un vrai dialogue intérieur est sollicité lors de la lecture de ce texte. Ce dernier se termine avec des recommandations de la part de ce même instituteur qui énonce clairement la place qu'occupent l'une et l'autre des deux langues (Manuel scolaire, 148) :

« Apprenez l'arabe, il vous fera toujours honneur.
Apprenez le français vous en aurez toujours besoin.
Apprenez l'arabe vous saurez qui vous êtes.
Apprenez le français vous saurez qui ils sont.
Apprenez l'arabe pour aller de l'avant.
Apprenez le français pour les obliger à aller de l'arrière.
Apprenez l'arabe malgré eux.
Apprenez le français malgré eux, aussi ».

Le débat sur la langue à apprendre est le corolaire d'un débat sur la culture, à savoir que, la langue véhicule des aspects culturels : pour un apprenant Algérien, par exemple, « les titans » appartiennent clairement à la culture de l'autre (colonisateur). Le statut des deux langues pour l'instituteur dans ses commentaires sur les deux langues est pourtant distinct. D'une part, la langue arabe est une langue d'honneur, d'identité, de progrès et de résistance ; par contre, le français est une langue que l'on apprend par besoin d'identification de l'autre, de combat et de défi du colonisateur. Il est clair, pour l'utilisateur, que le statut des deux langues n'est pas le même : si l'arabe est une langue de résistance, le français l'est aussi, mais dans un souci d'intercompréhension dans le combat acharné à la recherche de la liberté et de

l'indépendance. Le propos de l'instituteur arabe sur le couple langue/culture dans le texte renvoie à l'aspect identitaire de soi-même et de l'altérité. Selon Ph. Blanchet (2004, 6) : « (...) *Il n'est pas possible de communiquer en situation de vie sans partager un certain nombre de connaissances et de pratiques culturelles* ». Le caractère culturel est le corollaire de la langue. Celle-ci constitue, au-delà de son apprentissage, la résistance et un repère autant identitaire que culturel essentiel aux petits colonisés.

Le volet thématique relatif à l'interculturel, comme brassage de cultures ou une identification des traits distinctifs de chacune d'entre elles, ne semble pas autant exploité dans le manuel scolaire de la troisième année secondaire. Les trois textes ne sont pas suffisants, quantitativement et qualitativement, pour mettre en relief des traits culturellement distincts/complémentaires entre la culture de l'apprenant et celle de l'autre. Ils ne constituent pas non plus des supports permettant une prise de conscience de l'aspect culturel chez l'autre comme le stipule le guide d'accompagnement.

L'aspect illustratif dans un manuel renvoie à l'ensemble des illustrations (photos, schéma, tableau, dessins...) utilisées en vue d'enrichir les textes proposés. Les trois textes analysés dans le cadre de l'interculturel ne sont pas illustrés.

L'aspect informatif sur l'altérité et la culture de l'autre est abordé de façons différentes dans les trois textes. Si, dans les deux textes de Tahar Ben Jelloun, l'auteur fait part d'une réduction de l'homme à des traits physiologiques ou morphologiques, le caractère culturel de la question est tout de même moins apparent, voire négligé par rapport à la question du racisme entre les hommes. Les traits humains distinctifs dans ces deux textes ne relèvent généralement pas de la culture, mais d'un ensemble de traits physiologiques distinctifs et de préjugés répandus sur des populations du monde. Le troisième texte traite de la question de la langue véhiculaire de la culture, cet aspect idéologique est clairement mis en évidence dans le propos de l'instituteur de l'école arabe : l'arabe est assimilé à la langue du colonisé résistant qui s'en sert essentiellement pour faire valoir sa culture et son identité alors que le français est la langue du colonisateur dont on se sert pour lui résister. Notons sur ce point que l'interculturel est vu au prisme d'une résistance à la culture de l'autre. L'aspect interculturel présent dans ce texte renvoie à l'unique rapport conflictuel entre le colonisateur et le colonisé. Le texte décrit des rapports de force entre les deux langues, et ce, pendant la colonisation française du pays. Cette situation décrite dans le texte de Slimane Benaïssa n'encourage certainement pas une lecture interculturelle du rapport entre les deux langues et les deux

cultures. Il est dans l'intérêt de l'enseignement du FLE d'éviter ce stéréotype très présent par rapport au français et de favoriser des rapports intersubjectifs conciliateurs vis-à-vis de cette langue qui doit être perçue tout comme n'importe quelle autre langue étrangère à apprendre dans le contexte algérien.

Le manuel comme vecteur d'enseignement interculturel

Le manuel est considéré comme le premier livre de l'apprenant, celui-ci s'y réfère tout au long de son parcours scolaire. Le manuel étudié dans cette recherche ne semble ni équilibré, ni cohérent avec le guide d'accompagnement en ce sens que les textes proposés ne valorisent pas l'interculturel et ne le mettent pas en relief. Cette compétence interculturelle est pourtant évoquée aussi bien dans la loi d'orientation et dans le guide d'accompagnement comme nécessaire dans la formation scolaire des apprenants algériens.

Hormis trois textes proposés dans le manuel de la troisième année, tous les textes proposés dans le cadre de l'exploitation et le développement de compétences diverses ne tiennent pas compte du volet interculturel de l'enseignement et n'obéissent par conséquent plus aux textes de lois qui stipulent clairement devoir développer des valeurs relevant de l'universel, et une ouverture sur l'altérité sous toutes ses formes. Le manuel étudié a besoin par conséquent d'être revu dans le but d'y introduire davantage de supports répondant aux exigences d'un enseignement en adéquation avec les aspirations d'une génération plus ouverte sur l'universel.

Il est certain que les nouvelles technologies d'information et de communication sont très présentes dans le quotidien des apprenants : la population mondiale jeune en fait souvent un moyen de connaissance et de débat avec l'autre. Le manuel doit suivre cette logique du débat ouvert en offrant aux apprenants les moyens d'une appréhension du multiculturalisme et permettre des zones d'intersections et de négociation dans un esprit de reconnaissance de la diversité et de son aspect enrichissant. Le manuel devra en toute logique proposer des textes dont les thématiques tournent autour des aspects culturels variés. En guise d'exemple, le préambule de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen d'août 1789 devrait susciter chez les apprenants un tas d'interrogations sur des droits humains actuellement bafoués, des injustices insensées et des inégalités d'outre temps. Cela doit permettre, en plus d'une appréhension de droits humains naturels, une historicité instructive et fondatrice dans le monde moderne, celle de la Révolution française.

Abdallah-Pretceille (2011) propose, pour sa part, une approche interculturelle conciliatrice des cultures particulièrement dans un cadre scolaire tout comme Philippe Blanchet qui s'étale à la fin d'un article (2004) sur des solutions permettant cette prise de conscience identitaire /interculturelle dans un cadre d'enseignement/apprentissage. Blanchet (2004 :31) favorise de développer une culture active permettant des interactions interculturelles, de déconstruire les stéréotypes, d'aborder des pratiques culturelles quotidiennes et d'utiliser des supports pédagogiques authentiques. Il est clair, après la description, l'analyse selon les travaux soulignés précédemment et les propositions de chercheurs particulièrement Pretceille et Blanchet que le manuel de la troisième année secondaire algérien présente des carences de taille dans les supports d'enseignement. Le guide d'accompagnement ne s'étale pas suffisamment sur ce volet essentiel de la formation scolaire et citoyenne.

Conclusion

Au terme de ce travail, nous rappelons le constat en défaveur de l'enseignement de l'interculturel dans le manuel scolaire de la troisième année secondaire. Ce manuel présente des carences de taille au sujet des supports proposés, car ceux-ci ne favorisent pas le développement du volet interculturel, pourtant essentiel, dans la formation des futurs citoyens. La révision de ce manuel semble nécessaire, car en présence d'un enseignement essentiellement informatif et non intégratif dans un processus de développement personnel des apprenants vers l'universel et l'ouverture sur l'altérité.

Nous proposons d'introduire des textes ayant un caractère universel tel que la charte des droits de l'homme et du citoyen ou des textes relevant des cultures du monde. Les textes inscrits dans une approche interculturelle inviteraient à s'interroger sur les cultures de manière générale ; celle de l'autre, de soi-même ainsi que de l'intersection entre ces cultures. Le but étant l'intercompréhension, la conciliation et l'ouverture sur l'universel.

Références bibliographiques

1. ABDALLAH-PRETCEILLE, 1987. « Vers une pédagogie interculturelle. », Publications de la Sorbonne et de l'Institut National de Recherche pédagogique, Paris, 1986, 223 p. In : *Enfance*, tome 40, n°1-2, 1987. Identités, Processus d'identification. Nominations. pp. 183-184. En ligne http://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1987_num_40_1_2955_t1_0183_0000_4
2. ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine, 2010. « La pédagogie interculturelle : entre multiculturalisme et universalisme », in *Éducation et formation interculturelles : regards*

-
- critiques, Recherches en éducation*, n° 9, 10-17. [En ligne] <http://ler.letras.up.pt/uploads/ficheiros/9835.pdf>
3. ABDALLAH-PRETCEILLE, Martine, 2015. « L'interculturel comme paradigme de transgression par rapport au culturalisme ». In *Voix plurielles*, n°12,2. [En ligne] <https://brock.scholarsportal.info/journals/voixplurielles/article/viewFile/1286/1190>
4. BLANCHET, Ph, 2004. « L'approche *interculturelle* en *didactique* du *FLE*.» *Cours d'UED de Didactique du Français Langue Étrangère de 3e année de Licences*. En ligne www.aidenligne-francais-universite.auf.org/IMG/pdf_Blanchet_inter.pdf
5. KERZIL J, 2002. « L'éducation interculturelle en France : un ensemble de pratiques évolutives au service d'enjeux complexes », *Carrefours de l'éducation* 2002/2 (n°14), p. 120-159. [En ligne] <https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2002-2-page-120.htm>
6. ROUX P-Y, 2011. « Elaboration des manuels. Centre International d'Etudes Pédagogiques – Sèvres Pôle langues / Département langue française. » [En ligne] <https://projetadef.files.wordpress.com/2011/03/ingc3a9nserie-des-curricula-elaboration-de-manuels.pdf>
7. VIRASOLVIT, J, 2013. « Quel interculturel en classe de FLE ? Analyse et proposition de scénarios », In *Synergies Chine*, n°8. [En ligne] <https://gerflint.fr/Base/Chine8/Article6Virasolvit.pdf>

Textes officiels et manuels

1. Loi n° 08-04 du 15 Moharram 1429 correspondant au 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale.
2. Guide de la troisième année secondaire. Edition ONPS. 2005.
3. Le manuel scolaire de la troisième année secondaire. Edition ONPS.